

AVIS DE CONSULTATION
N°22/2019/DAL
Séance publique

Le **12 Juillet 2019** à **09H30**, il sera procédé, dans les bureaux de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) sis à Avenue Al Araar, Hay Ryad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation pour **la couverture des locaux administratifs de la Caisse Marocaine des Retraites par une assurance multirisques**.

Le dossier de consultation peut être retiré du Service des Achats de la C.M.R sis à l'adresse précitée.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme annuelle de **Cent Huit Mille Dirhams TTC (108 000, 00 DH TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 3 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau du Chef du Service des Achats de la C.M.R à l'adresse précitée ;
- soit les remettre au président de la commission de consultation au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.